

La Commission avait aussi recommandé qu'on frappe en toute justice d'un impôt ceux qui font de gros profits à la Bourse et ceux qui utilisent les notes de frais pour éviter l'impôt. Le ministre a rejeté toutes ces recommandations, bien qu'il ait évoqué aujourd'hui l'équité comme l'un de ses objectifs. Il n'est pas dans mes habitudes de me précipiter à la défense des sociétés, mais je déclare en toute justice que les propositions du ministre visant les sociétés sont inéquitables. Il propose une surtaxe de 3 p. 100 de l'impôt sur le revenu des sociétés, frappant aussi celles qui ne bénéficient pas des privilèges spéciaux qu'a déplorés la Commission Carter. Ces compagnies verseront, en proportion, moins d'impôts que certaines entreprises se consacrant à la production industrielle générale.

Une fois de plus, notre gouvernement agit de façon à sacrifier l'industrie secondaire du Canada à l'industrie primaire, qui s'adonne à l'exportation des matières premières. Le ministre nous dit qu'il entend contrôler les prix pour obtenir la stabilité. L'un des trois objectifs qu'il propose est l'institution d'un Bureau de révision des prix. Encore faut-il savoir ce qu'il sera. Depuis longtemps, nous suggérons l'établissement d'une Commission de révision des prix, mais je ne suis pas du tout certain que le genre d'organisme auquel songe le ministre sera efficace. Je suis préoccupé par l'importance qu'il accorde au contrôle des salaires, car il n'a suggéré qu'en passant un contrôle des autres coûts et du revenu. Je soutiens qu'un contrôle des salaires sera sans effet si l'on n'est pas prêt à contrôler en même temps les bénéfices. Pour ma part, je doute que ce soit réalisable. Je ne suis pas homme d'affaires, mais ceux de mes amis qui le sont me disent qu'il y a des centaines de façons de camoufler les bénéfices réels d'une société. Je présume que si le ministre s'arrête sérieusement à une mesure de ce genre, il n'aboutira qu'à un contrôle des salaires, rien de plus.

Le facteur coût est le seul susceptible d'influencer les prix. Nous avons réclamé la création d'un bureau de révision des prix et des prix seulement. Nous avons aussi proposé un contrôle direct du prix des produits dont le prix de revient influe sur d'autres coûts. Nous pensions surtout aux industries qui exploitent les ressources de façon massive. Ce sont des entreprises très puissantes, confrontées à des syndicats tout aussi puissants. J'ai déclaré, il y a quelque temps déjà, que dans certains secteurs de l'économie, le patronat et le salariat sont, pour ainsi dire, de connivence pour pressurer le public. J'ai proposé

[M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).]

que le gouvernement ait le courage de contrôler les prix dans ces secteurs surtout et de laisser ainsi au salariat et au patronat le soin de se disputer ce qui reste des gains. Après tout, c'est le rôle des syndicats.

On nous dira, j'en suis sûr, que le gouvernement fédéral manque de pouvoirs constitutionnels pour contrôler les prix. Peut-être, mais j'ai peine à comprendre comment un gouvernement provincial oserait refuser sa collaboration au gouvernement fédéral à l'égard du contrôle des prix. En fait, le premier ministre de l'Ontario a laissé entendre l'autre jour qu'il était prêt à collaborer avec le gouvernement fédéral dans toute tentative de la part de ce dernier dans ce domaine. Il me semble donc que l'argument constitutionnel ne soit pas très solide contre le projet de contrôle de ces domaines où il s'agit de prix imposés en l'absence de toute concurrence.

Cela m'amène à l'autre partie de l'article à vendre offert par le ministre et à sa conception d'une politique appropriée pour diriger l'économie canadienne. Il a été prodigue d'avertissements sévères quant à la position du dollar canadien, et si ce n'était pour lui un rôle si ridiculement inapproprié, je dirais qu'il a joué celui du gros garçon dans Dickens, en nous faisant frissonner avec ses commentaires énigmatiques sur les ténébreuses forces internationales qui, entend-on dire, ont de sombres desseins quant au dollar canadien. Bien sûr, nous avons eu la preuve de ses mystérieux voyages de cape et d'épée à Washington.

● (9.30 p.m.)

En fait, je ne puis m'empêcher de me demander si les blagues du ministre n'ont pas contribué dans une large mesure à la précarité du dollar canadien car j'ai remarqué que ses encouragements sur l'état de l'économie canadienne et du dollar canadien viennent toujours après les sombres avertissements qu'il présente sur les menaces pour notre dollar.

J'imagine que le dollar canadien a subi et subit encore des pressions, quand ce ne serait que les répercussions des pressions qui s'exercent sur le dollar américain. On peut supposer—au fond, je fais plus que supposer—que des spéculateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada, sont prêts à s'engager dans des opérations de change dans l'espoir que la dévaluation du dollar canadien leur apporte un bénéfice appréciable, tout comme des personnes ont spéculé sur la livre britannique avant qu'elle soit dévaluée et ont fait un joli magot une fois la dévaluation accomplie.